

**C.D. N° 3/2011**

**COMITÉ DIRECTEUR**  
**du CDOS du LOIRET**  
*du mardi 27 septembre 2011*

**Présents :** Mmes V. BURY, M.C PEREZ, MM M. ARNOULT, D. BEAULIER, P. BEN SACI, A. BOYER, M.BRENDER, J.L. DESNOUES, A. DHUIVONROUX, C. EMERY, Y.M. MARCHAIS, L. THOMAS, A. TUISAT.

**Excusés :** MM D. COUTELLIER, P. DELACOUR, P. POMMIER

**Assistent :** Melle A. GERARDIN, M F. GILLES

Dûment convoqué le comité directeur s'est réuni ce jour, salle Marcel Cerdan à la maison des sports à Olivet. Le Président Michel BRENDER ouvre la séance à 18 heures 35 en rendant hommage à des grands noms du sport orléanais disparus dans le courant de l'été : Marc ROY, Fernand SAUGER, Marc VAGNER, puis il remercie les membres du CD qui ont pu se rendre disponible.

**1° PROCES VERBAL du COMITE DIRECTEUR N° 2 / 2011 du 21 juin 2011**

Le compte-rendu du Comité Directeur est adopté avec une correction : Marie Chantal PEREZ n'était pas présente mais excusée.

**2° TRESORERIE**

A ce jour, 61 comités se sont acquittés de leur cotisation pour l'année 2011. Une troisième relance sera effectuée vers les comités de Bowling, Football Américain, Golf, Hockey sur Glace, Twirling Bâton, Volley Ball.

La situation financière du CDOS est la suivante :

- les subventions du CNDS ont été versées au mois de juillet
- par rapport à l'opération « vacances sportives » quelques notes de frais de déplacements sont en cours de paiement

Le Président et le Trésorier ont reçu le chargé de développement Comités d'Entreprises et Associations du Crédit Mutuel, banque déjà partenaire du CNOSF et du CROS de la région Centre. Ce partenariat pourrait se concrétiser en reprographie, publicité, mais pas en aide

financière directe.

De plus, il met à disposition le site d'information « Associatec » et un logiciel de comptabilité qui peut être intéressant.

Un débat s'ouvre autour des avantages de transférer les comptes du CDOS au Crédit Mutuel :

- avoir le même établissement bancaire que le CROS ;
- un personnel juridique très compétent ;
- la proximité géographique, puisque le siège de la banque est situé avenue J.F. Kennedy.

Il a été demandé de faire jouer la concurrence en particulier vis-à-vis de la Caisse d'Épargne, mais le fait que l'interlocuteur de cette banque change à chaque fois a joué en sa défaveur.

Demande du bureau pour un vote du CD pour l'ouverture d'un compte au Crédit Mutuel :

Abstention: 0

Contre: 0

Pour : à l'unanimité des présents

Un compte sera toutefois préservé dans une autre banque « pour gérer les infidélités ».

### 3% VACANCES SPORTIVES

A la différence de 2010, l'opération a très bien fonctionné. En juillet, des enfants n'ont pu être accueillis en raison du dépassement des capacités d'accueil. En août, un peu moins d'enfants se sont inscrits.

**Tableau de répartition des enfants par commune et par sexe :**

ASCOUX		MARCILLY		TRIGUERES		TOTAL		2010
G	F	G	F	G	F	G	F	
35	16	34	14	38	18	107	48	
69 %	31 %	71 %	29 %	68 %	32 %	69 %	31 %	
51 enfants		48 enfants		56 enfants		155 enfants		35 enfants

Dans l'ensemble, les élus locaux sont passés sur les différents sites d'animations.

Les éducateurs mis à disposition par les comités départementaux ont assuré des animations de grande qualité.

Le 4 octobre 2011, un bilan de l'opération sera fait en présence des élus des communes, de Monsieur Xavier DESCHAMPS, Président de l'Associations des maires du Loiret, du Vice Président Christian BOULEAU, des membres de la commission sport du Conseil Général, et du Directeur de la DDCS Patrick DONNADIEU. Michel ARNOULT nous dresse un bilan financier succinct, il sera prêt pour la réunion du 4 octobre.

Les recettes qui regroupent la participation des familles, la subvention du Conseil Général et la subvention du CNDS s'élèvent à hauteur de 12300 euros

Les coûts, comprenant les fournitures (goûters, boissons, t-shirts, casquettes,...), les déplacements, les frais relatifs aux interventions sportives, les fournitures de bureau et les salaires et charges de Frédéric GILLES et d'Adeline GERARDIN s'élèvent à 15 200 euros.

La participation du CDOS s'élève donc à hauteur de 3000 euros.

Les points positifs de l'organisation de ces « Vacances Sportives » sont les suivants :

- 2 créations de club : un de judo à Triguères et un de badminton à Ascoux ;
- L'appréciation positive des parents ; la question est posée de savoir si des clubs locaux organisent des après-midi sportifs comme nous : une enquête sera faite.
- Le dossier de suivi fourni est intéressant, il est une aide pour les encadrants.
- La possibilité pour les éducateurs d'échanger sur leurs disciplines.
- La présence de deux adultes de référence est importante ; les élus du comité directeur du CDOS sont là pour être prêts à intervenir en cas d'éventuels problèmes avec les intervenants ou les enfants.

Le point négatif :

- le trop petit nombre de filles inscrit.

Quelques préconisations sont à prendre, pour l'an prochain :

- Eviter de prévoir l'activité judo là où il n'y a pas de dojo.
- Matérialiser l'entrée du site : par une flamme afin de mieux communiquer
- S'informer si le site possède une trousse de secours ou en prévoir une.
- Solliciter un référent local par site.

Le Président remercie sincèrement les membres du comité directeur qui se sont investis dans cette opération et souligne l'excellent travail d'Adeline GERARDIN et de Frédéric GILLES.

#### **4°/ Formation / PSC1 / Soirées d'information « Le CDOS à l'écoute des bénévoles »**

La soirée « CDOS à l'écoute des bénévoles » de Chatillon-Coligny a été annulée faute de candidats.

A Briare, la journée « projet associatif » n'a eu que 2 inscriptions et nous avons été obligés d'annuler aussi.

La nécessité d'établir un projet associatif pour les comités départementaux et les clubs est toujours annoncée dans toutes les Assemblées Générales où assiste le président du CDOS en insistant sur l'importance de cette réflexion. Mais les formations proposées par le CDOS attirent difficilement les candidats.

Il est à noter que des bénévoles nous font remarquer que l'organisation de lotos, de randonnées ou des vide greniers rapportent plus que le CNDS.

Notre rôle d'accompagner les clubs s'avère de plus en plus difficile mais ce n'est pas une raison pour renoncer, nous nous devons toujours d'être à leur côté.

Une large diffusion de notre calendrier de formations est faite dans tout le département et à tous les niveaux. Les thèmes retenus sont programmés.

Force est de constater que l'information arrive difficilement jusqu'aux bénévoles.

Il est suggéré de demander la liste des clubs aux Comités Départementaux

La formation PSC1 est programmée en 3 sessions : 15 et 16 octobre, 19 et 20 novembre, 10 et 11 décembre 2011 à la Maison des Sports d'Olivet.

Une session à Amilly pourrait être prévue, Daniel BEAULIER est chargé de suivre le dossier.

Une formation des salariés est prévue par le CROS du Centre.

Une session « CDOS à l'écoute des bénévoles » est prévue à Jargeau avec une quarantaine de personnes. Le nouveau conseiller général, Gérard MALBO, sera présent.

Un article de presse parue dans la République du Centre du 24 septembre 2011 a attiré l'attention de certains d'entre nous. En effet, à Saint Jean de la Ruelle, l'adjoint au maire chargé des sports a réuni tous les présidents des clubs locaux pour évoquer les difficultés rencontrées sur le plan administratif, notamment pour remplir les dossiers de demande de subvention. Il émane une incompréhension à la lecture de cet article. Il semble que cet adjoint aux sports n'a pas retenu l'ensemble des services gratuits proposés par le CDOS du Loiret pour les clubs sportifs tel que la formation, l'accompagnement pour l'aide à l'emploi, les services CRIB... qui lui ont été exposés lors d'un entretien.

Pour pallier à cette mauvaise circulation de l'information, le CROS informe les ligues, mais envoie aussi directement aux clubs et aux personnes qui ont déjà été formées au CROS. Un travail de proximité est à faire, le CDOS doit mieux se faire connaître et expliquer son rôle auprès des associations.

D'autres stratégies ont été envisagées : les comités départementaux de judo et de randonnée pédestre ont organisé des séminaires de rentrée pour leur club avec la participation du CDOS du Loiret.

## **5°/ CNDS 2011**

Une évaluation nationale des Emplois Sportifs Qualifiés a été réalisée dans divers comités : Handisports, CDOS du Loiret et dans le club de football de Pithiviers (3 heures d'entretien par poste).

Le dossier a dû être préparé à l'avance compte tenu de sa complexité.

Certaines fédérations ont travaillé au niveau national pour aider leurs clubs (handball).

6 emplois au niveau de la région Centre ont été concernés.

Une synthèse aura lieu le 4 octobre au niveau de la DRJSCS

Afin de préparer la commission territoriale qui se tiendra le lundi 17 octobre, le CDOS et la DDCS du Loiret se réuniront le jeudi 6 octobre 2011 pour affiner les dossiers suivants :

Equipement - crédits régionalisés -

Reliquat - Part territoriale –

Soutien aux actions en direction des jeunes scolarisés.

## **6°/ INTER REGIONS CENTRE OUEST LA ROCHELLE 23 et 24 septembre 2011**

Paul CARRE et Daniel VAILLEAU ont présenté un réel travail en conformité avec le fonctionnement associatif.

Un annuaire des associations existe dans la Vienne avec un listing, leurs coordonnées, leurs activités. Le coût est estimé à 200 euros par an. Cela comprend les mises à jour, un annuaire des associations sportives avec un espace pour les bénévoles. C'est un beau travail du CROS Poitou-Charentes et du CDOS de la Vienne avec des outils mis à disposition des associations.

8 points arrêtés par la commission territoriale seront remis au CNOSF.

Un Emploi Sportif Qualifié sera créé pour l'inter régions avec l'aide du CNOSF et du CNDS

malgré la difficulté reconnue de travailler avec des personnes éloignées géographiquement. Les missions prévues ont fait l'objet d'une fiche de poste pour trouver l'organisation entre les structures employeuses.

La nomination de David DOUILLET comme 5<sup>ème</sup> ministre des sports pendant ce mandat présidentiel nous interpelle, le changement d'interlocuteur n'aide pas à mener une véritable politique sportive.

## **7% ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS**

Un courrier de Monsieur le Maire confirme l'organisation de la prochaine Assemblée Générale à Ormes le 7 février 2012, salle François Rabelais. La salle est mise à notre disposition gracieusement.

Patrick BEN SACI, Adeline GERARDIN, Frédéric GILLES et Michel BRENDER se rendront sur place afin de voir la salle et de prévoir la logistique.

Mme Jocelyne BADART de l'URSSAF qui n'a pas pu venir l'an passé va être sollicitée de nouveau pour une intervention.

## **8% RELAIS OLYMPIQUES**

### GIEN :

Le relais olympique a été ouvert officiellement le mercredi 14 septembre 2011 en présence du Président du CDOS, d'André TUISAT et André DHUIVONROUX. Malgré des invitations faites à tous les clubs locaux et aux élus de la commune de Gien, il n'y a eu qu'une seule visite : le président du comité départemental de Boxe.

### BRIARE :

Peu de personnes,

### AMILLY :

Très peu de personnes,

### PITHIVIERS :

Reprise des permanences sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, après une rencontre avec l'adjoint aux sports.

3 soirées sont prévues les 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2011 ; un bilan sera fait et une décision quant à la pérennité du relais sera prise.

## **9% REPRESENTATIONS**

Une nouvelle fois le Président remercie les membres du comité directeur qui ont représenté le CDOS dans les différentes réunions. Comme l'avait souhaité le comité directeur, une clé USB a été élaborée pour permettre aux représentants du CDOS de posséder des renseignements utiles sur la présentation et les activités du CDOS.

## **10% QUESTIONS DIVERSES**

\*Le prochain CD aura lieu le 6 décembre, au lieu du 15 novembre 2011.

\*Une demande de signalisation du CDOS à l'extérieur et à l'intérieur de la Maison des Sports a été sollicitée auprès de Monsieur Le Président du Conseil Général, avec copie à Madame la Présidente de l'association de gestion de la maison des sports.

Un devis a été demandé pour apposer sur les vitres des bureaux, dans les couloirs, les anneaux olympiques pour un coût maximum de 1500 euros HT + 350 euros HT, pour l'installation (location de nacelle).

\*La loi de juillet 2012 donne la majorité à 16 ans aux jeunes dans les associations, nous devons réfléchir sur un stage dans ce sens sans faire concurrence avec le CROS.

\*Adeline GERARDIN a fait une demande de télétravail le mercredi, le comité directeur a adopté cette requête à l'unanimité.

\*La promotion du 14 juillet 2011 a attribué la médaille de la Jeunesse et des Sports d'argent à Christian EMERY et celle de bronze à Frédéric GILLES. Le comité directeur les a félicités et une réception pour la remise sera organisée.

\*Laurent THOMAS nous signale que le Conseil Général du Loiret organise un audit sur le comité de Judo

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 50.

La Secrétaire Générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'B' intertwined, with a horizontal line extending to the right.

Véronique BURY

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel BENDER' in a cursive style, with a long horizontal line extending to the right.

Michel BENDER